

Street Law Clinic en droit social – Centre de droit public et social

Stage pour étudiant·es

Année académique 2026-2027

Durant l'année académique 2026-2027, le Centre de droit public et social propose d'accueillir des étudiant·es pour un stage au sein de la Street Law Clinic en droit social.

Ce stage pourra s'inscrire dans le cadre :

- d'un TFE – la faculté organisera prochainement les inscriptions ; **ou**
- d'un stage « classique » (volontaire).

Ce document concerne les **stages classiques**.

Présentation de la Street Law Clinic en droit social

→ Qu'est-ce que la Street Law Clinic ?

La Street Law Clinic en droit social est une clinique juridique qui pratique la street law.

Une clinique juridique est une structure qui enseigne le droit aux étudiant·es par le biais d'une **expérience pratique**, en travaillant sur des **cas réels** avec des **professionnel·les du droit**.

La street law est un mouvement qui vise à apprendre aux étudiant·es à communiquer le droit dans un **langage clair** à des **publics éloignés du droit**, pour que ces publics comprennent leurs droits et puissent les faire valoir.

Durant l'année 2026-2027, la Street Law Clinic développera des **permanences multidisciplinaires**, faisant intervenir des étudiant·es en droit et des étudiant·es assistant·es sociaux·ales.

→ Que font les étudiant·es de la Street Law Clinic en droit social ?

Les étudiant·es de la clinique informent les étudiant·es et les travailleurs sociaux sur les droits et obligations des étudiant·es à l'égard des CPAS. Les étudiant·es de la clinique veulent ainsi aider à **lutter contre le non-recours** aux droits sociaux et contre la **précarité étudiante**.

Concrètement, les étudiant·es de la clinique travaillent sur 3 projets complémentaires :

- tenir des **permanences d'information** gratuites pour les étudiant·es qui s'interrogent sur leurs droits à une aide sociale ou qui rencontrent une difficulté avec un CPAS.
En cas de besoin, les étudiant·es de la clinique assurent un **suivi après la permanence** : introduction d'une demande d'aide au CPAS, introduction d'une demande de révision d'une décision du CPAS, accompagnement à une audition devant le CPAS, etc.
- rédiger des **documents pédagogiques** en langage clair présentant les droits des étudiant·es : fiches pratiques, commentaire d'arrêt, article, courriers-types, etc.
- donner des **séances d'information collective** sur les droits et obligations des étudiant·es en matière d'aide sociale, à destination des étudiant·es et des professionnel·les (animations dans des écoles secondaires, tenue de stands d'information, séminaires, etc.).

En outre, les étudiant·es de la clinique participent au fonctionnement de la clinique : communication, gestion de la boîte mail, organisation des permanences, alimentation du site internet, etc.

Afin de mener à bien ses activités, la Street Law Clinic travaille en **partenariat** avec plusieurs structures actives sur le terrain (asbl Infor Droits, asbl Droits Quotidiens, le Service social étudiants de l'ULB, etc.).

Pour plus d'informations sur la Street Law Clinic en droit social : <https://streetlawclinic.ulb.be>.

Obligations et encadrement

Le stage est encadré par Sophie Gérard, chercheuse au Centre de droit public et social.

Le stage n'est pas évalué, ni coté. Il est mentionné dans l'annexe au diplôme de Master en droit et il peut être valorisé par l'étudiant·e dans son *curriculum vitae* (CV).

Les étudiant·es qui participent au stage doivent :

- prester au moins **90 heures** au sein de la clinique ;
- convenir avec leur responsable (Sophie Gérard) de :
 - la **répartition** de ces heures de stage sur l'année académique ;
 - l'**horaire** éventuel de présence au Centre de droit public et social ;
- participer aux **réunions de suivi** qui seront fixées en accord avec la responsable.

Les noms des stagiaires seront mentionnés dans toutes publications auxquelles donneront lieu les résultats des recherches qu'ils et elles auront menées.

Critères et modalités de sélection

→ Critères de sélection

Les candidat·es sont sélectionné·es sur la base des critères suivants :

- l'aptitude à la recherche et à la rédaction, la qualité du parcours académique ;
- l'intérêt pour le droit social et les questions d'accès au droit et à la justice ;
- la motivation à participer à une clinique juridique ;
- la maîtrise orale et écrite du français et la connaissance (au moins passive) du néerlandais.

→ Dossier de candidature

Les étudiant·es intéressé·es par le stage peuvent envoyer leur dossier de candidature à la coordinatrice de la Street Law Clinic (Sophie Gérard : sophie.gerard@ulb.be) pour le **dimanche 12 avril 2026**.

Le dossier de candidature comprend :

- un **CV** (indiquant les grades par année) ;
- une **lettre de motivation**.

La décision est communiquée aux candidat·es fin mai 2026, après la répartition des TFE-stages.

Sophie Gérard est disponible pour répondre à toutes vos questions concernant cette offre de stage. N'hésitez pas à la contacter (sophie.gerard@ulb.be).